

Durée : 2 jours / 14 heures

RGCS10

Formation en présentiel - groupe de 4 à 10 personnes

Éléments du Programme

Attributions (missions) du CSE (Comité Social Economique)

Identifier les missions du CSE :

Le CSE attributions dans les entreprises de plus de 50 salariés

- Les missions réduites du CSE
- Les missions économiques : les consultations périodiques obligatoires et ponctuelles
- Les missions relatives à la santé, l'hygiène et les conditions de travail : informations succinctes renvoi à une information plus approfondie sur le contenu de ce thème.
- Les œuvres sociales

Fonctionnement du Comité Social Economique

Organisation du CSE

- Les membres du CSE : mandats
- Les membres du bureau : leur rôle
- Le délégué syndical au CSE

Moyens du CSE

- Les réunions : nombre de réunions par an et participants
- Les heures de délégations : la répartition au sein du CSE
- Les budgets de fonctionnement, les œuvres sociales, la fin de la séparation des deux budgets
- Les experts : pour quelles missions, leur rémunération.
- Les bases de données économiques et sociales.

Protection des représentants du personnel : délit d'entrave et licenciement

Responsabilité civile et pénale du CE et/ou de ses membres

Modalités pédagogiques

Apports théoriques et études de cas.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap : accompagnement par le référent AFPI

Evaluation et validation

Évaluation de fin de formation de type QCM

Attestation de fin de formation, questionnaire de satisfaction

Objectifs

Connaître les bases du droit social et le statut des élus et le rôle du CSE.

Public

Comités sociaux économiques.

Prérequis

Etre membre du CSE

Formateur habilité

Lieu Horaires

Cf calendrier et tarif

Contact

Laurent ELBEZ

06 43 86 70 62

lalbez@poleformation74.com